

**FCP de droit français**

**LAZARD CAPITAL FI SRI**

**RAPPORT ANNUEL**

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS**  
**Dépositaire : CACEIS Bank**  
**Commissaire aux comptes : MAZARS**

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	10
3. Rapport de gestion	12
4. Informations réglementaires	18
5. Certification du commissaire aux comptes	25
6. Comptes de l'exercice	31
7. Annexe(s)	74
Information SFDR	75
Informations destinées aux investisseurs suisses	88

## I. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

### FORME JURIDIQUE

Fonds Commun de Placement (FCP).

### OPC D'OPC

Néant.

### CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créances internationaux.

### MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Part RVC EUR : Le résultat net est intégralement capitalisé à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par la Société de gestion. Elle peut distribuer des acomptes.

Parts RVD EUR, TVD EUR, SD EUR, PD H-USD, RD H-USD : Le résultat net est intégralement distribué et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par la Société de gestion. Elle peut distribuer des acomptes.

Parts PVC EUR, PC H-USD, PVC H-USD, PVC H-CHF, SC EUR, PVC F EUR, PC EUR : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Part PVD EUR : Le résultat net est intégralement distribué et les plus-values nettes réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi. Des acomptes peuvent être distribués par la Société de gestion.

PVD F EUR : Les sommes distribuables sont intégralement distribuées. Des acomptes peuvent être distribués par la Société de gestion.

### OBJECTIF DE GESTION

Part RVC EUR, Part RVD EUR, Part PVC EUR, Part PVD EUR, Part TVD EUR, Part SC EUR, Part SD EUR, Part PVD F EUR, Part PVC F EUR, Part PC EUR :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Barclays Global Contingent Capital Hedged EUR. L'indicateur de référence est exprimé en EUR couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Part PC H-USD, Part PVC H-USD, Part PD H-USD, Part RD H-USD :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Barclays Global Contingent Capital Hedged USD. L'indicateur de référence est exprimé en USD

couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le USD. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

#### Part PVC H-CHF :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Barclays Global Contingent Capital Hedged CHF. L'indicateur de référence est exprimé en CHF couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le CHF. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

### **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

Part RVC EUR, Part RVD EUR, Part PVC EUR, Part PVD EUR, Part TVD EUR, Part SC EUR, Part SD EUR, Part PVD F EUR, Part PVC F EUR ? Part PC EUR :

Barclays Global Contingent Capital Hedged EUR

L'indice Barclays Global Contingent Capital Hedged EUR,, est un indice pondéré par la valeur de marché des titres qu'il comprend et concentré sur les émissions liquides. Il comprend les émissions supérieures à €300 M, £200 M et \$300 M par des banques, des institutions financières ou des assureurs, libellées dans différentes devises dont le . Le rebalancement est mensuel et élimine les émissions ayant une maturité inférieure à 1 an.

Les données sont disponibles sur :

<https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclaysindices>

Code Bloomberg : BCCGTREH Index

#### Part PVC H-CHF :

Barclays Global Contingent Capital Hedged CHF.

L'indice Barclays Global Contingent Capital Hedged CHF,, est un indice pondéré par la valeur de marché des titres qu'il comprend et concentré sur les émissions liquides. Il comprend les émissions supérieures à €300 M, £200 M et \$300 M par des banques, des institutions financières ou des assureurs, libellées dans différentes devises dont le . Le rebalancement est mensuel et élimine les émissions ayant une maturité inférieure à 1 an.

Les données sont disponibles sur :

<https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclaysindices>

Code Bloomberg : BCCGSICH Index

#### Part PC H-USD, Part PVC H-USD, Part PD H-USD, Part RD H-USD :

Barclays Global Contingent Capital Hedged USD.

L'indice Barclays Global Contingent Capital Hedged USD,, est un indice pondéré par la valeur de marché des titres qu'il comprend et concentré sur les émissions liquides. Il comprend les émissions supérieures à €300 M, £200 M et \$300 M par des banques, des institutions financières ou des assureurs, libellées dans différentes devises dont le ' . Le rebalancement est mensuel et élimine les émissions ayant une maturité inférieure à 1 an.

Les données sont disponibles sur :

<https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclaysindices>

Code Bloomberg : BCCGTRUH Index

A la date du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence suivant : [Bloomberg Barclays] est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur à partir du lien suivant : [<https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclaysindices>].

La société de gestion s'assurera, lors des mises à jour ultérieures du prospectus de l'OPC, que le lien est toujours valable.

### **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

#### **I. Stratégies utilisées**

Le FCP vise à atteindre une performance nette de frais supérieure à l'indice Barclays Global Contingent Capital Hedged EUR pour les parts PVC EUR, PVD EUR, RVD EUR, TVD EUR, SC EUR, SD EUR, PVC F EUR, PVD F EUR, PC P EUR et RVC EUR, à l'indice Barclays Global Contingent Capital Hedged USD pour les Parts PC H-USD, PD H-USD, RD H-USD et PVC H-USD, et à l'indice Bloomberg Barclays Global Contingent Capital Total Return Index Hedged CHF pour la part PVC H-CHF par une gestion active du risque de taux, de crédit et de change.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées (ce type de dettes est plus risqué que la dette senior ou sécurisée) ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières, y compris des obligations convertibles contingentes. Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique tenant compte de l'environnement macroéconomique et sectoriel) et Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres), permettant ainsi d'intégrer l'environnement réglementaire dans lequel évolue cette classe d'actif.

La sensibilité au taux est gérée de 0 à 8.

Le FCP n'investit que dans des obligations ou des titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres ou cotés sur une bourse de l'un de ces pays. Le FCP n'investit que dans des obligations négociées en Euro, Dollar US, Livre Sterling, ou dans toutes devises de l'OCDE.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des obligations ou titres, non considérés comme des actions ordinaires. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis.

Le FCP pourra investir dans tout type d'émetteur dont le siège social est situé dans un pays membre et/ou émission cotée sur une bourse d'un pays de l'OCDE.

Les informations relatives à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré	Zone géographique des émetteurs des titres ou sous-jacents des produits de titrisation	Fourchette d'exposition correspondant à cette zone
0 - 8	Zone OCDE	100%

Enfin, le FCP ne pourra investir que dans des obligations négociées en Euro, en Dollar US, en Livre Sterling, ou dans toutes devises de l'OCDE.

## 2. Actifs hors dérivés

### Actions :

Actions ordinaires (maximum 10% de l'actif net) provenant soit d'une conversion ou d'une offre d'échange de dettes en actions à l'initiative de l'émetteur soit de couvertures au travers d'instruments dérivés. Le FCP n'investira pas activement sur des actions, mais pourra les conserver afin de permettre au gérant de céder les actions reçues dans les meilleurs délais selon les conditions de marché et afin d'optimiser le cours de sortie pour les porteurs.

### Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Jusqu'à 100% de l'actif net en obligations ou titres, non considérés comme des actions ordinaires, négociés en Euro, en Dollar US, en Livre Sterling, ou dans toutes devises de l'OCDE, y compris dans des obligations convertibles contingentes (« CoCos »). Le FCP pourrait investir jusqu'à 100% de son actif net dans des CoCos. Une obligation contingente convertible est un titre de créance subordonné qui, en cas de survenance de certains éléments déclencheurs dits « Trigger » (par exemple, lorsque le ratio de capitaux propres de l'émetteur tombe en dessous d'un certain seuil) peut être converti en actions de la société émettrice ou dont le nominal du titre peut être diminué en partie ou en totalité. Le risque de change sera couvert, de sorte que l'exposition de change n'excède pas 10% de l'actif.

Les obligations ou titres peuvent être notés Investment Grade par les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou spéculatifs/High Yield par les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou encore être non notés par une agence de rating, négociées en Euro, en Dollar US, en Livre Sterling, ou dans toutes devises de l'OCDE et émis par des Etats, des entreprises ou des institutions financières.

### **OPCVM :**

OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires de droit français ou européen à hauteur de 10% maximum de l'actif net, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC.

Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

### **3. Instruments dérivés**

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

- Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

- Nature des instruments utilisés :

- futures :

- sur actions et indices actions limité à 10% maximum
- sur taux
- de change : risque de taux
- autres

- options :

- sur actions et indices actions limité à 10% maximum
- sur taux
- de change : uniquement sur les marchés organisés
- autres

- swaps :

- swaps d'actions
- swaps de taux : transformation de rémunération à taux fixe en rémunération à taux variable et inversement
- swaps de change
- swap de performance

- change à terme

- dérivés de crédit : à hauteur de 40% maximum de l'actif net

- autre nature

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- couverture partielle ou générale du portefeuille, de certains risques, titres
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- augmentation de l'exposition au marché sans effet de levier
- maximum autorisé et recherché
- autre stratégie

### **4. Titres intégrant des dérivés**

Le gérant pourra investir dans tous titres intégrant des dérivés permis par le programme d'activité de la société de gestion, notamment dans des obligations convertibles, des obligations callable et puttable, et obligations convertibles contingentes.

L'investissement en titres intégrant des dérivés est autorisé dans la limite de 100% de l'actif net.

### **5. Dépôts**

Les opérations de dépôts peuvent être utilisées dans la gestion de l'OPC dans la limite de 10% de son actif.

## **6. Emprunts d'espèces**

L'OPC peut faire appel aux emprunts d'espèces dans son fonctionnement dans la limite de 10% de son actif net pour répondre à un besoin ponctuel de liquidités.

## **7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

## **8. Information sur les garanties financières :**

Dans le cadre d'opérations sur dérivés négociés de gré à gré, et conformément à la position AMF 2013-06, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres..

## **PROFIL DE RISQUE**

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

### **Risque de perte en capital**

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

### **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance de l'OPC dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

### **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

### **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie l'OPC soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

### **Risque lié à la détention d'obligations convertibles contingentes (CoCos)**

Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Selon un certain seuil de solvabilité appelé « trigger », l'émetteur peut ou doit suspendre le versement de ses coupons et/ou réduire le nominal du titre ou convertir ces obligations en actions. Nonobstant les seuils définis dans les prospectus d'émissions, les autorités de tutelle ont la possibilité d'appliquer de façon préventive ces règles si les circonstances l'exigent selon un seuil objectif appelé « point de non-viabilité ». Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite de leur conversion en actions à un prix prédéterminé ou à l'application d'une décote prévue contractuellement dans les termes du prospectus d'émission, ou appliquée de façon arbitraire par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

### **Risque de change**

L'OPC peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

### **Risque de liquidité**

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles l'OPC peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

### **Risque action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative de l'OPC peut baisser.

### **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

### **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels l'OPC est investi.

### **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme

### **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs. L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières quelles que soient les opportunités de marché.

## **GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

## **SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE**

Tous souscripteurs cherchant à optimiser ses placements en instruments de taux.

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC.

## **INFORMATION RELATIVE AUX INVESTISSEURS RUSSES ET BIÉLORUSSES**

Compte tenu des dispositions du règlement UE n° 833/2014 modifié par le règlement UE n° 2022/328 et du règlement CE n° 765/2006 modifié par le règlement (UE) n°2022/398, la souscription de parts ou actions de cet OPC est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie. Cette interdiction ne s'applique pas aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union européenne. Cette interdiction restera effective aussi longtemps que la Réglementation sera en vigueur.

### **Informations relatives aux investisseurs américains :**

L'OPC n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

### **FATCA :**

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, dès lors que l'OPC investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

L'OPC, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de la situation personnelle de l'investisseur.

Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CAPITAL FI** (code ISIN : FR0014008DD5) la modification des modalités de calcul de commissions de surperformance afin d'intégrer les orientations de l'ESMA (ESMA 34-39-992).

➤ **Date d'effet : 01/01/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CAPITAL FI** (code ISIN : FR0014008DD5) d'apporter la précision suivante dans la stratégie d'investissement du Fonds :

« Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis »

➤ **Date d'effet : 07/01/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CAPITAL FI** (code ISIN : FR0014008DD5) la création de trois nouvelles parts :

Libellé :	<b>PC EUR</b>
Code ISIN :	FR0014008DD5
Libellé :	<b>PD H-USD</b>
Code ISIN :	FR0014008FI9
Libellé :	<b>RD H-USD</b>
Code ISIN :	FR0014008FK5

➤ **Date d'effet : 23/02/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CAPITAL FI** (code ISIN : FR0014008DD5) :

- L'insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- La suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- L'acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts et/ou en montant.

➤ **Date d'effet : 27/05/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CAPITAL FI** (code ISIN : FR0014008DD5) d'apporter la précision suivante dans la fréquence de distribution du Fonds :

« Pour les parts PD H-USD et RD H-USD, le résultat net de l'année N sera versé pour partie (i) sous forme de distribution annuelle dans le délai de 5 mois de l'année N+1 et (ii) sous forme de distribution trimestrielle au cours de l'année N+1 pour la partie du résultat net de l'année N mise en "report à nouveau". »

➤ **Date d'effet : 16/06/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CAPITAL FI** (code ISIN : FR0014008DD5) la décimalisation en millième des parts.

➤ **Date d'effet : 15/07/2022**

Le DICI du FCP **LAZARD CAPITAL FI** (code ISIN : FR0014008DD5) est passé au DIC PRIIPS (*Document d'Information Clé et Packaged Retail Investment and Insurance-based Products*) au 1<sup>er</sup> janvier 2023, conformément au règlement européen visant à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers destinés aux investisseurs de détail.

\*\*\*

### 3. RAPPORT DE GESTION

#### PERFORMANCE

La performance de l'OPC (Lazard Capital Fi SRI) sur la période est de :

Nom	Devise	Performance
LAZARD CAPITAL FI SRI "PVC EUR"	EUR	-10,64%
LAZARD CAPITAL FI SRI "PVD EUR"	EUR	-10,64%
LAZARD CAPITAL FI SRI "RVD EUR"	EUR	-11,22%
LAZARD CAPITAL FI SRI "RVC EUR"	EUR	-11,23%
LAZARD CAPITAL FI SRI "TVD EUR"	EUR	-10,63%
LAZARD CAPITAL FI SRI "SC EUR"	EUR	-10,03%
LAZARD CAPITAL FI SRI "SD EUR"	EUR	-10,03%
LAZARD CAPITAL FI SRI "PC H-USD"	USD	-8,63%
LAZARD CAPITAL FI SRI "PVC H-USD"	USD	-8,68%
LAZARD CAPITAL FI SRI "PVD H-CHF"	CHF	-10,90%
LAZARD CAPITAL FI SRI "PVC F EUR"	EUR	-3,79% (*)
LAZARD CAPITAL FI SRI "PC EUR"	EUR	-5,46% (*)
LAZARD CAPITAL FI SRI "PVD EUR"	EUR	-10,64%
LAZARD CAPITAL FI SRI "PVD F EUR"	EUR	-3,70% (*)
LAZARD CAPITAL FI SRI " PD H-USD "	USD	-3,68% (*)
LAZARD CAPITAL FI SRI " RD H-USD "	USD	-4,37% (*)

(\*) performances calculées depuis la création de la part

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice (Global Contingent Capital Total Return hedged in EUR) sur la période est de : -12,97% (EUR), -10,59% (USD), -13,19% (CHF)

#### ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

##### Economie

La croissance mondiale s'est essouffée en 2022, sur fond de forte inflation. Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,2 %, soit un taux inférieur de moitié à celui observé en 2021 pendant le rebond consécutif à la pandémie. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les matières premières ont accentué les tensions inflationnistes préexistantes. Le choc énergétique a toutefois été moins violent qu'anticipé en Europe et certains des facteurs qui avaient alimenté la hausse des prix ont commencé à s'inverser. Les prix de l'énergie sont repartis à la baisse et la résorption des problèmes d'approvisionnement a permis un ralentissement de l'inflation des biens. En revanche, l'inflation des services est demeurée élevée et les marchés du travail globalement tendus, posant le risque que l'inflation s'installe à un niveau durablement supérieur à l'objectif des banques centrales. Les hausses de taux massives déjà réalisées seront-elles suffisantes pour ramener l'inflation à 2% ? Combien de temps l'activité peut-elle résister ?

Aux Etats-Unis, le PIB a augmenté de +1,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. 4,5 millions d'emplois ont été créés en 2022, permettant une baisse du taux de chômage de 3,9% à 3,5%. Le salaire horaire a augmenté de +5,0% au cours des douze derniers mois. L'inflation a accéléré au premier semestre avant de ralentir au second, pour atteindre +7,1% sur un an en novembre 2022.

La Fed a augmenté son taux directeur de +425 points de base pour le porter dans la fourchette de 4,25%-4,50%, avec la séquence suivante : +25 points de base en mars, +50 points de base en mai, quatre hausses consécutives de +75 points de base entre juin et novembre et +50 points de base en décembre. En mai 2022, la Fed a annoncé le début de la réduction de son bilan à partir de juin 2022, au rythme maximum de -47,5 Mds USD par mois puis de -95 Mds USD à partir de septembre 2022.

A l'issue des élections américaines de mi-mandat du 8 novembre 2022, les démocrates ont conservé leur majorité au Sénat et les républicains ont remporté la Chambre des représentants.

Dans la zone euro, le PIB a augmenté de +2,3% entre le T3 2021 et le T3 2022. Dans les quatre principales économies, le PIB a augmenté de +1,3% en Allemagne, +1,0% en France, +2,6% en Italie et +4,4% en Espagne. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé de 7,0% à 6,5%. L'inflation a nettement accéléré pour atteindre +9,2% sur un an en décembre 2022. Face au choc énergétique, les gouvernements européens ont multiplié les mesures de soutien.

La BCE a augmenté ses taux d'intérêt de +250 points de base, avec la séquence suivante : +50 points de base en juillet, deux hausses de +75 points de base en septembre et en octobre et +50 points de base en décembre. Le taux de dépôt est passé de -0,50% à 2,00%, le taux de refinancement de 0% à 2,50% et la facilité marginale de prêts de 0,25% à 2,75%.

En mars 2022, la BCE a annoncé la fin de son programme d'urgence (PEPP) et une réduction du montant des achats effectués dans le cadre de son programme d'achats d'actifs (APP). En juin 2022, la BCE a annoncé la fin du programme APP. En juillet 2022, la BCE a approuvé la création d'un dispositif (« Transmission Protection Instrument ») qui pourrait être activé en cas d'emballlement des marges de crédit. En décembre 2022, la BCE a annoncé qu'elle commencera à réduire son bilan à partir de début mars 2023, au rythme de 15 Mds d'EUR par mois jusqu'à la fin du T2 2023.

En France, Emmanuel Macron a été réélu président le 24 avril 2022. Les élections législatives ont débouché sur une majorité relative du parti présidentiel à l'Assemblée nationale. En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Giorgia Meloni a été élue présidente du Conseil le 22 octobre 2022.

En Chine, le PIB a augmenté de +3,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. L'activité a été pénalisée par les confinements et le ralentissement du marché de l'immobilier. Le taux de chômage urbain a augmenté à 5,7%. L'inflation est restée modérée à +1,8% sur un an. La banque centrale chinoise a baissé son taux directeur de 20 points de base, portant le taux de refinancement à 1 an à 2,75%. A l'issue du 20<sup>ème</sup> Congrès du PCC d'octobre 2022, Xi Jinping a obtenu un troisième mandat en tant que secrétaire général du Parti et de chef des armées. La Commission nationale de la santé a annoncé la levée de la plupart des restrictions sanitaires en décembre 2022.

## **Marchés**

2022 fut une annus horribilis sur les marchés, avec des performances très mauvaises sur la quasi-totalité des classes d'actifs.

Les marchés actions ont lourdement chuté en 2022. L'indice MSCI World en dollar a perdu 19,8%, sa pire année depuis 2008. Le S&P 500 en dollar a baissé de -19,4%, l'Euro Stoxx en euro de -14,4%, le Topix en yen de -5,1% et l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de -22,4%. Au sein des marchés actions, les valeurs cycliques ont mieux résisté que les valeurs de croissance.

Au premier trimestre, la perspective d'un resserrement monétaire plus important par les banques centrales, le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la flambée des cours des matières premières ont causé une forte baisse des marchés.

Au deuxième trimestre, la baisse s'est amplifiée, le durcissement des politiques monétaires par les banques centrales, les confinements en Chine et la diminution des arrivées de gaz russe en Europe alimentant les craintes de récession.

Au troisième trimestre, les marchés actions ont tenté un rebond, soutenus par l'idée que le cycle de resserrement monétaire des banques centrales approchait de son terme. Cette idée a finalement été battue en brèche par les discours des banquiers centraux lors de leur réunion annuelle à Jackson Hole, en août 2022, indiquant qu'une poursuite des hausses de taux était nécessaire pour juguler l'inflation. Cela a renforcé les craintes de récession et provoqué une rechute.

Au quatrième trimestre, les marchés actions ont enregistré une forte hausse. L'essentiel du rebond s'est fait aux mois d'octobre et novembre, les investisseurs anticipant à nouveau une inflexion des politiques monétaires ainsi qu'un rebond de la croissance chinoise. Le mouvement s'est inversé en décembre, à la suite du discours très dur de la BCE.

Les marchés obligataires ont également souffert en 2022. Le contexte d'inflation très élevée et l'adoption par les banques centrales de mesures ou de discours plus restrictifs ont entraîné une forte tension des taux souverains. Le taux à 10 ans du Trésor américain est passé de 1,51% à 3,87%, avec un pic à 4,24% le 24 octobre 2022. Le taux à 10 ans de l'Etat allemand a terminé l'année au plus haut à 2,57%, contre un niveau de -0,18% fin 2021.

Les spreads de crédit des émetteurs privés européens se sont nettement écartés sur les compartiments investment grade et high yield. D'après les indices ICE Bank of America, les premiers sont passés de 98 à 159 points de base et les seconds de 331 à 498 points de base.

La remontée des taux d'intérêt et l'écartement des spreads ont provoqué des performances négatives sur tous les segments. Dans la zone euro, les obligations d'Etat ont baissé de -18,2%, les obligations investment grade de -13,9%, les obligations high yield de -11,2% et les obligations subordonnées financières de 13,0%. Les obligations de l'Etat américain à échéance 10 ans ont baissé de 14,9%.

Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié de -5,8% contre le dollar et de -4,6% contre le franc suisse. Il s'est apprécié de +7,3% contre yen et de +5,2% contre la livre sterling. Les devises émergentes se sont en moyenne dépréciées de -5,0% contre le dollar, d'après l'indice de JPMorgan.

L'indice S&P GSCI du prix des matières premières a augmenté de +8,7% en 2022. Le prix du baril de Brent est passé de 77 dollars à 85 dollars avec un pic à 128 dollars début mars.

## **POLITIQUE DE GESTION**

En janvier, le marché obligataire a subi la double peine avec des taux en hausse (de +7 bps à +45 bps selon le point de la courbe et la devise) et des spreads également (de +8 bps à +27 bps).

Omicron, les tensions géopolitiques entre l'Ukraine et la Russie et les banques centrales ont été les principaux «drivers» du mois.

Le pivot de la Fed a été confirmé par la publication des minutes du mois de décembre, puis lors du FOMC de janvier, au cours duquel M. Powell ne s'est engagé à rien, mais n'a rien exclu non plus en termes d'options (rythme et ampleur des hausses de taux, QT).

Les premières publications de résultats ont été globalement conformes aux attentes, confirmant la position de force des banques avec des perspectives positives pour 2022, notamment en termes de qualité des actifs et de besoins de provisionnement.

Le marché primaire a été très intense jusqu'à la troisième semaine de janvier, les financières émettant beaucoup (+50% par rapport à janvier 2021) notamment en \$. Ce comportement était attendu et nous pensons qu'il devrait se poursuivre au cours du 1<sup>er</sup> trimestre avec un phénomène de «stop and go» en fonction des conditions de marché.

Deutsche Bank a annoncé le remboursement de son ATI à la première date de call.

En février, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a engendré une double peine avec des taux et des spreads en hausse. La publication de données PMI flash solides, et l'anticipation d'un probable ralentissement du resserrement monétaire dans la Zone Euro n'ont clairement pas suffi par pallier aux pressions venant de l'est, qui laissent présager un conflit plus long et une inflation durablement plus élevée.

Le marché primaire fut très calme et virtuellement inexistant sur la partie subordonnée, du fait des conditions de marché et du volume élevé d'émissions placées en début d'année (50% supérieur à janvier 2021).

A l'issue de la période de publication des résultats, les institutions de crédit affichent des profils de crédit très solides, avec d'excellentes perspectives, comme témoigné par les différents plans stratégiques présentés : l'augmentation des taux, les dynamiques de marché, la maîtrise la base des coûts, et l'excellente qualité d'actifs devraient supporter la rentabilité sur les années à venir.

Fitch a relevé le rating des quatre banques grecques d'un ou deux crans, tout en maintenant une perspective positive pour celles avec le rating le plus faible.

Les assureurs ont également commencé à publier de bons résultats, globalement conformes aux attentes.

L'attention du marché s'est uniquement concentrée sur la situation géopolitique au mois de mars, tandis que les banques centrales n'ont pas semblé très inquiètes du potentiel impact du conflit sur la croissance, tout en soulignant son effet inflationniste. Les spreads se sont néanmoins resserrés sur le mois, compensant en partie la hausse des taux qui a été marquée sur l'ensemble des devises.

Quasiment toutes les banques européennes ont publié leurs expositions directes et indirectes à la Russie, et comme l'a souligné le responsable de la supervision bancaire en Europe, M. Enria, : «Les expositions directes à la Russie sont globalement gérables, mêmes dans des scénarios extrêmes».

Le marché primaire ne sera resté fermé que peu de temps, les nouvelles émissions ont rencontré un franc succès grâce à des primes et des niveaux de rendement attractifs, comme Intesa et Deutsche Bank côté ATI Eur par exemple. Malgré le contexte de marché, en 2022, 100% des ATI ont été remboursés à la première date de call.

Fitch et Moody's ont relevé le rating des quatre banques grecques d'un ou deux crans et Fitch a relevé celui de la banque portugaise Caixa Geral de Depositos à 'BBB-' (de BB+) avec une perspective stable, après une période de 11 ans en high yield.

Côté consolidation, Aegon a lancé un tender sur un titre Legacy Eur à taux variable, suite à la vente de sa filiale hongroise à Vienna Insurance, et le régulateur bulgare de la concurrence a donné le feu vert à KBC pour acquérir 100% de Raiffeisenbank Bulgaria.

Lloyds Banking Group a lancé une offre de rachat sur l'une de ses ATI émise en 2014 (£ 500m sur £1.5bn) et remboursable l'année prochaine.

Les taux ont continué à augmenter de 30 à 60 points de base en avril, en raison de l'inflation toujours élevée et de la politique « hawkish » des banques centrales. Les spreads de crédit se sont élargis après le rallye de mars, de +13 à +84 pb, en raison des inquiétudes liées à l'approvisionnement de gaz en Europe et ses effets sur la croissance, ainsi que des facteurs techniques encore fragiles.

Les premières publications de résultats pour le 1T22 ont été bonnes, avec de nombreux dépassements des attentes, notamment sur les revenus d'intérêts grâce à l'effet des taux plus élevés. Les émetteurs anticipent un coût du risque faible en 2022, avec de plus toujours l'existence de provisions liées au Covid. Les ratios de capital ont baissé en raison d'un mélange d'initiatives favorables aux actionnaires, de la réévaluation des portefeuilles obligataires des banques, de la croissance des actifs pondérés et de changements réglementaires, notamment au Royaume-Uni.

L'activité sur le marché primaire fut modérée en avril.

Les spreads des dettes financières se sont écartés en mai, à l'exception des ATI en euros qui se sont légèrement resserrés.

Les émetteurs ont publié des résultats du Q1 solides et supérieurs aux attentes; les risques liés au conflit ont été largement provisionnés dès ce trimestre. Les ratios CET1 se sont légèrement détériorés du fait des évolutions réglementaires et des distributions. Les agences de notation ont procédé à plusieurs améliorations de rating (Axa, Athora, banques irlandaises...), l'une des rares exception étant Credit Suisse. S&P a confirmé le rating de Allianz à AA, malgré le dédommagement de \$6bn versé suite à l'affaire Structured Alpha Funds.

Le marché primaire a rouvert, principalement sur la partie Senior mais également sur celles subordonnées (Axa, Athora, Erste...) avec des primes de nouvelles émissions attractives. Deutsche Pfandbriefbank a préféré ne pas rappeler son Tier 2 au vue des conditions de marché actuelles, ce qui devrait rester un événement exceptionnel. Côté ATI, toutes les obligations ont été rappelé en première date de call en 2022.

Les spreads se sont écartés en juin de manière significative sur l'ensemble de la structure de capital.

Les investisseurs ont swingué durant le mois de craintes sur l'inflation à des craintes de récession sur fond de forte diminution de l'approvisionnement du gaz Russe, ce qui a créé un cocktail assez complexe pour les marchés. Les taux ont par conséquent continué leur hausse durant le mois, mais ont fortement baissé en fin de période.

Délicat exercice pour la BCE qui doit donc débiter une période de hausse des taux tout en maintenant les spreads souverains sous contrôle, l'institution a d'ailleurs tenu une réunion d'urgence pour discuter de son futur outil anti-fragmentation, ce qui a permis de contenir l'écartement des spreads périphériques.

Le marché primaire a été actif sur toute la structure de capital, avec des primes d'émissions importantes. Sur la partie ATI les nouvelles émissions se font sur des coupons historiquement élevés avec par exemple 8.875% pour Barclays (£) ou 9.75% pour Credit Suisse (\$).

Les taux ont baissé de 35 à 50 points de base en moyenne en juillet, toutes devises confondues, bien que la BCE fut «hawkish» en relevant son taux directeur de 50 points de base pour le porter à 0 % et que la Fed ait apparemment fait preuve d'une attitude «dovish» en relevant son taux de 75 points de base pour le porter à 2,25-2,50 %, mais en confirmant qu'elle avait atteint la neutralité en Taux.

Les spreads ont connu un mois en deux temps, étant stables jusqu'à la mi-juillet, avant de se resserrer fortement pendant le reste du mois.

Le gaz a circulé de nouveau au travers de NSI, même si à un rythme réduit.

La saison des résultats montre que l'augmentation des revenus liée à la hausse des Taux se répercute enfin sur le compte de résultat, avec un coût du risque qui reste modéré. Les «guidances» sont optimistes et généralement revues à la hausse, sauf si le gaz devait cesser de circuler en Europe.

Le marché primaire a été limité en juillet en raison d'un mélange de valorisations / spreads trop élevés pour les émetteurs et d'une grande incertitude jusqu'au 21 juillet concernant le gaz et la BCE. «

Le mois d'août a été marqué par la confluence de trois tendances principales :

1) un niveau élevé de primaire pour un mois d'été, avec les financières venant émettre autant que durant les mois les plus chargés de l'année comme janvier ou mars.

2) le retour de l'attention sur l'inflation, avec en corollaire les propos hawkish des banques centrales.

3) une plus grande volatilité à partir du milieu du mois, avec des taux plus élevés en raison du point 2) ci-dessus (+28 à +94 points de base, avec parfois la moitié du mouvement YTD qui s'est produit en août) et des spreads plus larges (+0 à +26 points de base) en raison du point 1) ci-dessus.

Les spreads sur les financières continuent d'être très bon marché, notamment par rapport aux Corporates, et ne peuvent être réconciliés avec les bons résultats présentés au 1H22.

Septembre aura été marqué par une volatilité accrue sur les obligations, avec des discours toujours aussi hawkish en provenance de la majorité des banques centrales, la Fed et la BCE ayant chacune monté leurs taux de +75bps durant le mois. En revanche, le mouvement brutal de hausse des taux sur les Gilt longs, suite à la publication du projet de budget britannique, a entraîné des ventes forcées de fonds de pensions pour faire face aux appels de marge. Afin de mettre un terme à cette spirale, la banque d'Angleterre a mis en place un programme temporaire d'achat ciblant les obligations longues (+20 ans).

Le marché primaire aura été globalement atone, avec des volumes nettement inférieurs aux années précédentes que ce soit en \$ ou en €, après néanmoins un mois d'août particulièrement actif. Le nouvel environnement de taux a pour le moment des effets plus positifs sur les revenus que négatifs sur les coûts des banques, certaines d'entre elles (Unicredit, Deutsche Bank) évoquant des potentiels relèvements d'objectifs pour l'année 2022.

Sur le crédit financier, à fin septembre, les Tier 2 IG affichent un spread de 425bps (+72bps sur le mois, 28% du mouvement depuis le début de l'année), les ATI globales de 559 bps en OAS (+79bps, 31%), et les ATI Euro 733bps en OAS (+97bps, 27%).

Octobre a été marqué par un renversement partiel des excès observés en septembre. Les ATI se sont resserrés de -31pb à -78pb, les Tier 2 de -35pb et la dette senior de -5pb.

La pression vendeuse a fortement diminué à la mi-mois, après la débâcle qui a affecté les fonds de pension britanniques, grâce à une stabilisation suivie d'une baisse des taux sur le marché du Gilt.

À la fin du mois, certains espoirs de «pivot» de la part des principales banques centrales ont accéléré la couverture des positions «short» et l'augmentation des expositions au risque. Comme prévu, la BCE a augmenté son taux d'intérêt de +75pb, mais a envoyé un message «dovish» sur les hausses futures.

Jusqu'à présent, les résultats trimestriels ont confirmé nos attentes, avec des revenus bien meilleurs grâce à des taux plus élevés, et un environnement de crédit toujours très favorable se traduisant par des défauts limités. Toutefois, certaines banques ont commencé à prendre des provisions génériques en prévision d'un environnement plus défavorable.

Monte dei Paschi a lancé son augmentation de capital de €2,5bn et Credit Suisse a publié un nouveau plan stratégique qui prévoit une structure plus petite et moins risquée avec une augmentation de capital de CHF4bn.

Le marché des dettes financières a été très bien orienté durant novembre avec des resserrements de spread entre -52bps et -93bps pour les ATI et -77bps pour les Tier 2. Cette bonne performance s'explique par la détente sur les taux souverains, ce qui a également permis une activité soutenue sur le primaire, bien accueillie par les investisseurs.

La période de publication des résultats s'est achevée sur un bilan très positif, principalement tirés par la hausse des revenus nets d'intérêts.

Les institutions bancaires ont remboursé €296bn des fonds du TLTRO III, un montant plutôt dans la partie basse des attentes.

Raiffeisen a confirmé qu'elle ne remboursera pas son ATI en décembre de même que la banque portugaise BCP concernant sa Tier 2. Cette dernière a néanmoins proposé une offre d'échange vers un nouveau Tier 2 offrant un supplément de spread de +180 bps : 40% des investisseurs ont répondu positivement.

Crédit Suisse a finalisé son augmentation de capital de CHF4 mds, émis comme prévu 5 mds de dettes Senior Holdco qui ont reçu un intérêt important de la part des investisseurs et signé un accord avec Apollo afin de céder l'essentiel de son activité de titrisations dénommée SPG.

Le mois de décembre a été placé sous le signe des banques centrales, qui ont toutes relevé leurs taux de +50 points de base, avec des messages hawkish de la part de la Fed et de la BCE et le relèvement surprise de l'objectif de rendement de la Banque du Japon de 0,25 % à 0,5 %.

Dans ce contexte, les taux ont augmenté de +12 à +71 points de base tandis que les spreads se sont légèrement resserrés de -14 à -32 points de base.

Les banques ont remboursé 448 milliards supplémentaires de fonds TLTRO 3 en décembre, ce qui porte à 808 milliards les remboursements anticipés et réduit à 1 308 milliards l'encours restant.

Nous avons assisté à une année « bear » pour les taux plus que pour les spreads, avec des mouvements de +206 pb (US 30Y) à +369 pb (US 2Y), avec de nombreux points des courbes de Taux autour de +300 pb en moyenne.

Les spreads ont fini l'année avec des écartements de +65 pb pour la dette senior des banques à +186 pb pour les ATI en euros. Les Tier 2 ont terminé à +128 bps.

Les banques européennes ont absorbé sans difficultés le choc géopolitique et les sanctions contre la Russie. 2022 devrait être l'année la plus rentable de l'histoire pour de nombreuses institutions financières.

**Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EURO MONEY MARKET "B"	435 630 715,70	436 568 638,12
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	202 128 006,79	126 066 405,40
CRED SUIS SA GROUP AG 9.75% PERP	23 056 402,44	25 307 227,57
STANDARD CHARTERED 7.75% PERP	29 378 641,73	8 747 069,92
BANCO DE SABADELL SA 6.5% PERP		36 355 446,63
CRED SUIS SA GROUP AG 7.25% PERP	32 307 137,80	
SOCIETE GENERALE 7.875 31/12/2099	14 344 964,70	14 872 240,71
LEASEPLAN CORPORATION NV 7.375% PERP	21 379 627,57	5 084 298,32
INTE 6.375% PERP	22 147 187,98	1 730 536,68
VIRGIN MONEY UK 8.25% PERP	23 504 524,62	

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 587 473 898,80**

- o Change à terme : 293 110 889,09
- o Future : 294 363 009,71
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH J.P.MORGAN AG FRANCFORT

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	     5 150 000,00 <b>5 150 000,00</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	4 125,32
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>4 125,32</b>
. Frais opérationnels directs	19 007,15
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>19 007,15</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR) (Texte à retirer si le fonds est SFTR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr)

## **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

## **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

## **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
  
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
  - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
  - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
  - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

## REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

### Article 8 (SFDR) :

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

### **Compte rendu sur la performance extra-financière :**

Au 30/12/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 51,2839 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 49,1225 à la date de démarrage du calcul.

Au cours de la période mesurée, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 49,1225 et 51,2839 Elle est restée supérieure à celle de son univers.

### Rappel de l'objectif de gestion de promotion des critères ESG :

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (ESG) ainsi que la procédure de filtrage au regard des critères extra financiers se trouvent sur le site internet de la société de gestion ([www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr))

L'OPC est géré conformément aux principes du label ISR défini par le Ministère de l'Economie et des Finances français. La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille, la sélection des titres et leur pondération.

L'analyse ESG repose sur un modèle propriétaire partagé par les équipes en charge de la gestion financière sous la forme d'une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels et des rapports sur la responsabilité sociétale (RSE) des entreprises suivies parmi l'ensemble des valeurs en portefeuille et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables de chaque valeur suivie établissent une note ESG interne fondée sur une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou Principal Adverse Impacts (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets) et les risques susceptibles d'affecter leur propre durabilité ou Sustainability Risks (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses).

Les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans les reportings périodiques SFDR de l'OPC présents sur le site Internet de la société de gestion.

Chaque pilier E, S et G est noté de 1 à 5 (5 étant la meilleure note) à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension. La note ESG globale de la société synthétise les scores de chaque pilier selon la pondération suivante : 30% pour l'Environnement et le Social et 40% pour la Gouvernance.

La part des émetteurs couverte par une analyse ESG dans le portefeuille doit être au minimum de 90%, à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires (qui sont alors plafonnés à 10% de l'actif total de l'actif).

Sur la base de ces grilles d'analyse ESG internes nous avons élaboré un processus taux qui :

- Limite à 30% du portefeuille la part d'émetteurs ayant une note inférieure ou égale à 3
- Proscrit les émetteurs ayant une note inférieure ou égale à 2

Dans le cadre de la gestion ISR, les indicateurs d'impact suivants font, au moins une fois par an, l'objet d'un reporting :

- Critère environnemental :
  - o Intensité carbone en Tonnes CO<sub>2</sub>eq/M€ de CA
- Critère social :
  - o Le pourcentage d'entreprises faisant l'objet de controverses de sévérité haute ou critique relatives aux ressources humaines
- Critère droits humains :
  - o Le pourcentage d'entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies
- Critère de Gouvernance :
  - o Le pourcentage d'administrateurs indépendants

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation ESG externe supérieure à celle d'un univers composé des valeurs des secteurs Diversified Banks, Financial Services General, Insurance, Retail and Specialised Banks sur la zone « EUR » ainsi que les entreprises répondant au pays « Grèce » de notre partenaire de notations extra-financières, après élimination des 20% plus mauvaises valeurs.

Le département de contrôle des risques s'assure mensuellement du respect de ce critère.

Les notations ESG externes de l'OPC et de l'univers correspondent à la moyenne équi pondérée des notes absolues E, S et G fournies par notre partenaire de notations extra-financières.

La méthode de notation repose sur un modèle avec 17 années d'historique, 330 indicateurs regroupés en 38 critères dans 6 domaines. Ces 38 critères sont pondérés de 0 à 3 en fonction de leur matérialité (pertinence) pour le secteur.

L'analyse ESG se décompose en 6 domaines :

#### 1. Ressources Humaines : 7 critères

Promotion du dialogue social / Promotion de la participation des salariés / Promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité / Gestion maîtrisée des restructurations / Qualité des systèmes de rémunération / Amélioration des conditions de santé-sécurité / Respect et aménagement du temps de travail

#### 2. Environnement : 11 critères

Définition de la stratégie environnementale et éco-conception / Prise en compte des risques de pollutions (sols, accidents) / Offre de produits et de services verts / Prévention des risques d'atteinte à la biodiversité / Maîtrise des impacts sur l'eau / Maîtrise des consommations d'énergie et réductions des émissions polluantes / Maîtrise des impacts sur l'air / Maîtrise et amélioration de la gestion des déchets / Maîtrise des niveaux de pollution locales / Maîtrise des impacts liés à la distribution-transport / Maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination du produit ou du service.

#### 3. Relations clients-fournisseurs : 9 critères

Sécurité du produit / Information clients / Orientation des contrats / Coopération durable avec les fournisseurs / Intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement / Intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement / Prévention de la corruption / Prévention des pratiques anti-concurrentielles / Transparence et intégrité des stratégies et des pratiques d'influence

#### 4. Droits Humains : 4 critères

Respect des droits fondamentaux et prévention des atteintes à ces droits / Respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective / Non-discrimination et promotion de l'égalité des chances / Élimination des formes de travail proscrites

#### 5. Engagement sociétal : 3 critères

Engagements en faveur du développement économique et social du territoire d'implantation / Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits-services développés par l'entreprise / Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général

#### 6. Gouvernance : 4 critères

Équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration / Audit de mécanismes de contrôle / Droits des actionnaires / Rémunération des dirigeants.

Le score ESG global de l'émetteur est égal à la moyenne pondérée des scores Critères.

La notation ESG d'un émetteur est effectuée sur une échelle de notation absolue de 0 à 100, 100 étant la meilleure note. La méthodologie utilisée pour le calcul des notes ESG se trouve sur le Code de transparence publié sur le site Internet de la société de gestion.

### [Règlement \(UE\) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"](#)

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Prévention et contrôle des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage minimum d’alignement avec la Taxonomie de l’Union Européenne s’élève à 0%.

« Au titre de l’article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

#### **ART 29 : LOI ENERGIE CLIMAT (LEC)**

L’information concernant l’article 29 LEC sera disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion : [https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds\\_71.html](https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html)

#### **UTILISATION D’INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l’OPC.

#### **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L’OPC utilise la méthode du calcul de l’engagement pour calculer le risque global de l’OPC sur les contrats financiers.

#### **SWING PRICING**

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l’OPC, un facteur d’ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l’encours de l’OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l’OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l’OPC. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l’ensemble des catégories de parts ou actions de l’OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l’actif net de l’OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l’ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l’OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d’achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l’OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l’OPC, il n’est pas possible de prédire avec exactitude s’il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n’est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l’OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l’application du swing pricing.

#### **INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L’ABATTEMENT DE 40%**

En application des dispositions de l’Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l’action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

#### **REMUNERATIONS**

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l’exercice clos le 31/12/2022 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l’investissement consenti dans l’activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L’enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l’année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2022 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique  
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

<b>effectif au 31-12-2022 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg</b>	<b>Rémunérations fixes annuelles 2022 en €</b>	<b>Rémunération variable au titre de 2022 (cash payé en 2023 et différé attribué en 2023) en €</b>
205	20 102 615	29 964 115

**"Personnel identifié"**

<b>Catégorie</b>	<b>Nombre de salariés</b>	<b>Rémunérations fixes et variables agrégées 2022 (salaires annuels et bonus cash et différés)</b>
Senior Management	3	5 848 796
Autres	61	28 469 324
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>34 318 120</b>

**NB : les montants sont des montants non chargés**

**AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS  
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

[www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr)

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## FCP LAZARD CAPITAL FI SRI

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

## FCP LAZARD CAPITAL FI SRI

25 rue de Courcelles  
75008 PARIS

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP LAZARD CAPITAL FI SRI,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) LAZARD CAPITAL FI SRI relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*

DocuSigned by:  
  
F03E23C213CF452...

26 avril 2023

Gilles DUNAND-ROUX

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

### BILAN AU 30/12/2022 en EUR

#### ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 178 719 419,26</b>	<b>1 235 419 285,02</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>1 073 537 881,63</b>	<b>1 202 023 347,14</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 073 537 881,63	1 202 023 347,14
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>104 415 511,22</b>	<b>32 048 374,73</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	104 415 511,22	32 048 374,73
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>766 026,41</b>	<b>1 347 563,15</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	766 026,41	1 347 563,15
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>303 014 176,02</b>	<b>492 889 061,44</b>
Opérations de change à terme de devises	293 110 889,09	480 410 026,89
Autres	9 903 286,93	12 479 034,55
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>13 012 892,14</b>	<b>41 622 994,42</b>
Liquidités	13 012 892,14	41 622 994,42
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 494 746 487,42</b>	<b>1 769 931 340,88</b>

## PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 140 922 506,74	1 216 658 135,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	667,16	1 424,62
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 067 166,72	10 323 028,48
Résultat de l'exercice (a,b)	58 144 601,54	50 046 685,60
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>1 198 000 608,72</b>	<b>1 277 029 273,79</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>766 026,24</b>	<b>1 347 563,15</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	766 026,24	1 347 563,15
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	766 026,24	1 347 563,15
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>295 979 852,46</b>	<b>491 554 503,94</b>
Opérations de change à terme de devises	287 795 916,94	488 677 275,81
Autres	8 183 935,52	2 877 228,13
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 494 746 487,42</b>	<b>1 769 931 340,88</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0322		53 187 135,51
FV CBOT UST 5 0323	14 258 245,13	
LIFFE LG GILT 0322		59 504 525,96
LIFFE LG GILT 0323	16 889 264,58	
EURO BOBL 0322		26 648 000,00
EURO BOBL 0323	263 215 500,00	
FGBL BUND 10A 0322		17 137 000,00
US 10YR NOTE 0322		57 364 030,07
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	78 662,56	98,39
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	69 462 467,47	48 072 541,49
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	4 125,32	3 716,40
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>69 545 255,35</b>	<b>48 076 356,28</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	19 007,15	6 093,08
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	22 808,56	12 842,47
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>41 815,71</b>	<b>18 935,55</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>69 503 439,64</b>	<b>48 057 420,73</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	11 960 932,99	10 094 112,94
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>57 542 506,65</b>	<b>37 963 307,79</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	602 094,89	12 083 377,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>58 144 601,54</b>	<b>50 046 685,60</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

#### OPC :

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

- **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

### **Swing Pricing**

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement ("swing pricing") de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 27 juillet 2015. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus du fonds, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion}}{\frac{\text{x nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat du FCP et versés périodiquement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :

- de la gestion financière ;
- de la gestion administrative et comptable ;
- de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement ;
- honoraires des commissaires aux comptes ;
- publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions ni les frais de gestion variables liés à la surperformance.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net	RVC EUR	1,715%
		RVD EUR	1,715%
		PVC EUR	0,965%
		PVD EUR	0,965%
		PC H-USD	1,250%
		PVC H-USD	0,965%
		PVC H-CHF	0,965%
		TVD EUR	0,965%
		SC EUR	0,700%
		SD EUR	0,700%
		PVD F EUR	0,70%
		PVC F EUR	0,70%
		PC EUR	1,20%
		PD H-USD	1,25%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Néant
Commission de surperformance	Actif net	RVC EUR, RVD EUR, PVC EUR, PVD EUR, PVC H-USD, PVC H-CHF, TVD EUR, PVD F EUR, PVC F EUR	15% de la surperformance par rapport à l'Indicateur de référence
		PC H-USD, SC EUR, SD EUR, PC EUR, PD H-USD, RD H-USD	Néant

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

### **Méthode de calcul**

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

### **Rattrapage des sous-performances et période de référence**

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

### **Période d'observation**

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/01/2022. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

### **Provisionnement**

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

### **Cristallisation**

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30/12/2022.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part LAZARD CAPITAL FI SRI FI PVC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC H USD	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR	Distribution	Capitalisation
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR	Distribution	Distribution
Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CAPITAL FI SRI TVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1 277 029 273,79</b>	<b>661 655 048,96</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	699 502 242,88	876 043 834,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-633 804 153,64	-313 002 390,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 861 768,00	19 569 182,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 699 507,40	-3 070 785,34
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	50 648 545,93	10 202 133,93
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-46 254 131,84	-18 725 830,34
Frais de transactions	-213 435,15	-39 860,34
Différences de change	10 585 292,37	8 273 435,22
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-201 828 835,20	2 210 692,60
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-151 866 587,19</i>	<i>49 962 248,01</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-49 962 248,01</i>	<i>-47 751 555,41</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 277 411,99	-583 563,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>693 848,84</i>	<i>-583 563,15</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>583 563,15</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-7 646 369,66	-3 465 931,38
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	57 542 506,65	37 963 307,79
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 198 000 608,72</b>	<b>1 277 029 273,79</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	985 376 920,07	82,25
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	77 655 919,64	6,48
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 505 041,92	0,88
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>1 073 537 881,63</b>	<b>89,61</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	294 363 009,71	24,57
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>294 363 009,71</b>	<b>24,57</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	1 003 268 386,10	83,75			70 269 495,53	5,87		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							13 012 892,14	1,09
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	294 363 009,71	24,57						
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			7 565 727,80	0,63	4 550 497,83	0,38			1 061 421 656,00	88,60
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	13 012 892,14	1,09								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture							277 473 745,13	23,16	16 889 264,58	1,41
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	133 977 266,38	11,18	130 621 933,75	10,90	10 302 385,11	0,86		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	26 725 239,26	2,23	19 633 136,10	1,64	219 062,83	0,02		
Comptes financiers	1 809 627,84	0,15	4 218 011,10	0,35	23 198,24			
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	83 720 731,76	6,99	148 884 756,27	12,43	9 939 875,05	0,83		
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	14 258 245,13	1,19	16 889 264,58	1,41				
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	44 743 428,57
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	248 367 460,52
	Souscriptions à recevoir	421 518,31
	Dépôts de garantie en espèces	7 462 097,43
	Coupons et dividendes en espèces	999 671,19
	Collatéraux	1 020 000,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>303 014 176,02</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	242 491 793,75
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	45 304 123,19
	Rachats à payer	235 075,63
	Frais de gestion fixe	894 209,18
	Frais de gestion variable	1 904 650,71
	Collatéraux	5 150 000,00
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>295 979 852,46</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>7 034 323,56</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI FI PVC H-CHF</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	3,044	3 173,22
Parts rachetées durant l'exercice	-35,000	-35 830,90
Solde net des souscriptions/rachats	-31,956	-32 657,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	210,544	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	9 571,000	9 063 024,40
Parts rachetées durant l'exercice	-400,000	-378 768,00
Solde net des souscriptions/rachats	9 171,000	8 684 256,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 171,000	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC H USD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	340,000	334 787,80
Parts rachetées durant l'exercice	-66,421	-65 755,33
Solde net des souscriptions/rachats	273,579	269 032,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	450,000	

	En parts	En montant
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	903,55
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	903,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	97 643,091	197 432 168,28
Parts rachetées durant l'exercice	-112 997,468	-226 774 756,70
Solde net des souscriptions/rachats	-15 354,377	-29 342 588,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	139 031,486	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC F EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	17 314,228	16 354 736,87
Parts rachetées durant l'exercice	-57,988	-54 556,47
Solde net des souscriptions/rachats	17 256,240	16 300 180,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 256,240	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 413,793	2 052 748,39
Parts rachetées durant l'exercice	-992,609	-1 445 283,83
Solde net des souscriptions/rachats	421,184	607 464,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 419,934	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	76,025	7 973 755,00
Parts rachetées durant l'exercice	-39,748	-4 139 933,57
Solde net des souscriptions/rachats	36,277	3 833 821,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	621,603	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	254,720	244 170,65
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	254,720	244 170,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	254,720	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	903,95
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	903,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	161 585,049	17 728 456,02
Parts rachetées durant l'exercice	-17 399,867	-1 934 249,79
Solde net des souscriptions/rachats	144 185,182	15 794 206,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	220 258,988	

	En parts	En montant
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	119 775,992	15 745 484,84
Parts rachetées durant l'exercice	-142 651,786	-17 742 359,04
Solde net des souscriptions/rachats	-22 875,794	-1 996 874,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 017,942	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	33 913,435	410 767 780,46
Parts rachetées durant l'exercice	-31 454,358	-375 606 390,68
Solde net des souscriptions/rachats	2 459,077	35 161 389,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	56 617,126	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	2 096,000	19 998 229,44
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	2 096,000	19 998 229,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 424,926	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI TVD EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	19 006,077	1 801 920,01
Parts rachetées durant l'exercice	-57 363,686	-5 626 269,33
Solde net des souscriptions/rachats	-38 357,609	-3 824 349,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	85 294,627	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI FI PVC H-CHF</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC EUR</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC H USD</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC F EUR</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

	En montant
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI TVD EUR</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI FI PVC H-CHF</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 285,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,99
Frais de gestion variables provisionnés	954,73
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,42
Frais de gestion variables acquis	161,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	888,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,23
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC H USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 211,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,28
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,21
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 941 620,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	775 882,26
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,26
Frais de gestion variables acquis	651 083,81
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,22
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC F EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 448,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	144 247,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	44 909,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,31
Frais de gestion variables acquis	6 577,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	616 267,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	271 255,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,44
Frais de gestion variables acquis	20 520,13
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	100,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,71
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,99
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	267 520,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables provisionnés	43 373,79
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,28
Frais de gestion variables acquis	4 703,21
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	258 575,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables provisionnés	13 507,40
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	20 077,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,14
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 006 390,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	713 498,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI TVD EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	92 143,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,99
Frais de gestion variables provisionnés	31 408,24
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,34
Frais de gestion variables acquis	19 292,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,21
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			104 415 511,22
	FR0010941815	LAZARD EURO MONEY MARKET "B"	28 206 935,81
	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	76 208 575,41
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>104 415 511,22</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	667,16	1 424,62
Résultat	58 144 601,54	50 046 685,60
<b>Total</b>	<b>58 145 268,70</b>	<b>50 048 110,22</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI FI PVC H-CHF</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	9 451,91	9 055,91
<b>Total</b>	<b>9 451,91</b>	<b>9 055,91</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	363 766,54	
<b>Total</b>	<b>363 766,54</b>	

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC H USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	20 202,49	6 185,44
<b>Total</b>	<b>20 202,49</b>	<b>6 185,44</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	38,05	
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>38,05</b>	
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1,000	
Distribution unitaire	38,05	
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	12 044 772,34	11 919 154,59
<b>Total</b>	<b>12 044 772,34</b>	<b>11 919 154,59</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC F EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	642 808,78	
<b>Total</b>	<b>642 808,78</b>	

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	666 380,59	516 237,94
<b>Total</b>	<b>666 380,59</b>	<b>516 237,94</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	2 811 168,49	2 445 972,00
Report à nouveau de l'exercice	0,26	2,12
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>2 811 168,77</b>	<b>2 445 974,12</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	621,603	585,326
Distribution unitaire	4 522,45	4 178,82
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>8,76</b>	<b>18,75</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	9 707,38	
Report à nouveau de l'exercice	0,79	
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>9 708,19</b>	
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	254,720	
Distribution unitaire	38,11	
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	31,95	
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>31,95</b>	
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1,000	
Distribution unitaire	31,95	
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	897 567,20	270 185,03
<b>Total</b>	<b>897 567,20</b>	<b>270 185,03</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	372 083,43	428 037,94
Report à nouveau de l'exercice	164,68	73,34
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>372 248,11</b>	<b>428 111,28</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	80 017,942	102 893,736
Distribution unitaire	4,65	4,16
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>1,36</b>	

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	34 369 093,19	29 677 824,74
<b>Total</b>	<b>34 369 093,19</b>	<b>29 677 824,74</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	5 583 475,59	4 299 701,99
Report à nouveau de l'exercice	70,03	34,37
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>5 583 545,62</b>	<b>4 299 736,36</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	11 424,926	9 328,926
Distribution unitaire	488,71	460,90
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>14,89</b>	<b>27,67</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI TVD EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	353 972,70	474 824,59
Report à nouveau de l'exercice	512,45	820,22
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>354 485,15</b>	<b>475 644,81</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	85 294,627	123 652,236
Distribution unitaire	4,15	3,84
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>1,10</b>	

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 067 166,72	10 323 028,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-1 067 166,72</b>	<b>10 323 028,48</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI FI PVC H-CHF</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	11 530,48	11 313,99
<b>Total</b>	<b>11 530,48</b>	<b>11 313,99</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-16 480,06	
<b>Total</b>	<b>-16 480,06</b>	

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC H USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	35 769,71	14 297,88
<b>Total</b>	<b>35 769,71</b>	<b>14 297,88</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	82,32	
<b>Total</b>	<b>82,32</b>	

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-536 776,71	2 454 307,76
<b>Total</b>	<b>-536 776,71</b>	<b>2 454 307,76</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC F EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-19 532,31	
<b>Total</b>	<b>-19 532,31</b>	

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 193 380,91	1 172 854,73
<b>Total</b>	<b>1 193 380,91</b>	<b>1 172 854,73</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-133 559,49	510 318,48
<b>Total</b>	<b>-133 559,49</b>	<b>510 318,48</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-293,50	
<b>Total</b>	<b>-293,50</b>	

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	82,45	
<b>Total</b>	<b>82,45</b>	

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-47 017,08	67 659,17
<b>Total</b>	<b>-47 017,08</b>	<b>67 659,17</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		108 416,68
Capitalisation	-20 460,87	
<b>Total</b>	<b>-20 460,87</b>	<b>108 416,68</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		5 132 912,59
Capitalisation	-1 291 127,34	
<b>Total</b>	<b>-1 291 127,34</b>	<b>5 132 912,59</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		752 094,68
Capitalisation	-225 958,59	
<b>Total</b>	<b>-225 958,59</b>	<b>752 094,68</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI TVD EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		98 852,52
Capitalisation	-16 806,64	
<b>Total</b>	<b>-16 806,64</b>	<b>98 852,52</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>291 008 007,21</b>	<b>382 340 536,61</b>	<b>661 655 048,96</b>	<b>1 277 029 273,79</b>	<b>1 198 000 608,72</b>
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI FI PVC H-CHF en CHF</b>					
Actif net en CHF	165 997,85	192 386,27	377 911,10	277 916,88	215 001,49
Nombre de titres	165,000	165,000	350,000	242,500	210,544
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 006,04	1 165,97	1 079,74	1 146,04	1 021,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	7,68	15,03	6,52	46,65	54,76
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	38,89	39,61	3,26	37,34	44,89
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC EUR en EUR</b>					
Actif net					8 668 546,82
Nombre de titres					9 171,000
Valeur liquidative unitaire					945,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-1,79
Capitalisation unitaire sur résultat					39,66
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC H USD en USD</b>					
Actif net en USD			745 044,27	201 227,09	468 961,05
Nombre de titres			701,000	176,421	450,000
Valeur liquidative unitaire en USD			1 062,83	1 140,60	1 042,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR			-19,20	81,04	79,48
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR			36,99	35,06	44,89

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD en USD</b>					
Actif net en USD					962,94
Nombre de titres					1,000
Valeur liquidative unitaire en USD					962,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR					82,32
Distribution unitaire sur résultat en EUR					38,03
Crédit d'impôt unitaire en EUR					
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR en EUR</b>					
Actif net	199 969 711,76	254 732 613,09	304 292 033,78	339 803 996,24	273 444 299,39
Nombre de titres	122 096,041	133 816,985	147 123,302	154 385,863	139 031,486
Valeur liquidative unitaire	1 637,80	1 903,58	2 068,27	2 201,00	1 966,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-22,26	-13,72	106,19	15,89	-3,86
Capitalisation unitaire sur résultat	75,17	69,64	60,06	77,20	86,63
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC F EUR en EUR</b>					
Actif net					16 582 365,48
Nombre de titres					17 256,240
Valeur liquidative unitaire					960,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-1,13
Capitalisation unitaire sur résultat					37,25

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD en USD</b>					
Actif net en USD	1 583 392,79	3 460 435,25	4 488 743,86	16 504 699,48	15 707 781,56
Nombre de titres	1 361,367	2 493,363	2 914,871	9 998,750	10 419,934
Valeur liquidative unitaire en USD	1 163,09	1 387,85	1 539,94	1 650,67	1 507,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	53,91	33,17	-22,12	117,30	114,52
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	45,16	43,56	39,83	51,63	63,95
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR en EUR</b>					
Actif net	34 792 786,69	49 894 427,41	55 061 743,67	69 573 714,58	63 575 736,93
Nombre de titres	348,131	449,495	477,883	585,326	621,603
Valeur liquidative unitaire	99 941,65	111 001,07	115 220,13	118 863,18	102 277,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 304,82	-895,89	6 018,63	871,85	-214,86
Distribution unitaire sur résultat	4 616,12	4 107,58	3 598,16	4 178,82	4 522,45
Crédit d'impôt unitaire					(*)
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR en EUR</b>					
Actif net					244 998,09
Nombre de titres					254,720
Valeur liquidative unitaire					961,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-1,15
Distribution unitaire sur résultat					38,11
Crédit d'impôt unitaire					

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD en USD</b>					
Actif net en USD					956,49
Nombre de titres					1,000
Valeur liquidative unitaire en USD					956,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR					82,45
Distribution unitaire sur résultat en EUR					31,97
Crédit d'impôt unitaire en EUR					
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR en EUR</b>					
Actif net	93,33	6 459 680,20	4 869 404,11	9 345 610,20	24 018 322,90
Nombre de titres	1,000	59 869,759	41 912,543	76 073,806	220 258,988
Valeur liquidative unitaire	93,33	107,89	116,18	122,84	109,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,42	-0,81	5,98	0,88	-0,21
Capitalisation unitaire sur résultat	4,04	3,38	2,50	3,55	4,07
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR en EUR</b>					
Actif net	15 424 496,03	14 756 848,35	7 190 084,43	14 788 513,15	9 897 892,44
Nombre de titres	127 687,827	109 955,974	51 578,988	102 893,736	80 017,942
Valeur liquidative unitaire	120,79	134,20	139,39	143,72	123,69
+/- values nettes unitaire non distribuées				1,05	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,58	-1,07	7,28		-0,25
Distribution unitaire sur résultat	4,76	4,17	3,54	4,16	4,65
Crédit d'impôt unitaire					(*)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR en EUR</b>					
Actif net	25 636 511,82	40 603 297,31	246 040 055,35	712 445 872,50	670 084 841,42
Nombre de titres	2 672,470	3 627,530	20 040,184	54 158,049	56 617,126
Valeur liquidative unitaire	9 592,81	11 193,09	12 277,33	13 154,93	11 835,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-53,62	-80,25	626,58	94,77	-22,80
Capitalisation unitaire sur résultat	187,51	449,69	464,48	547,98	607,04
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD en EUR</b>					
Actif net			26 812 205,21	102 635 152,73	108 107 477,16
Nombre de titres			2 523,383	9 328,926	11 424,926
Valeur liquidative unitaire			10 625,49	11 001,81	9 462,42
+/- values nettes unitaire non distribuées				80,61	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			539,86		-19,77
Distribution unitaire sur résultat			366,75	460,90	488,71
Crédit d'impôt unitaire					(*)
<b>Part LAZARD CAPITAL FI SRI TYD EUR en EUR</b>					
Actif net	13 651 988,96	12 633 888,86	12 762 562,88	13 477 790,45	7 999 188,57
Nombre de titres	148 984,038	123 894,896	120 811,027	123 652,236	85 294,627
Valeur liquidative unitaire	91,63	101,97	105,64	108,99	93,78
+/- values nettes unitaire non distribuées				0,79	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,41	-0,82	5,52		-0,19
Distribution unitaire sur résultat	4,15	3,87	3,29	3,84	4,15
Crédit d'impôt unitaire					(*)

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	26 000 000	25 390 180,68	2,12
DEUT BANK AG 7.125% 31-12-99	GBP	25 100 000	26 946 210,28	2,25
DEUT P CMS10R+0.025% 31-12-99	EUR	2 200 000	1 580 604,48	0,13
DEUTSCHE BANK AG 7.5% PERP	USD	12 400 000	11 469 624,18	0,96
DEUTSCHE BK 10.0% PERP	EUR	4 400 000	4 618 585,97	0,39
DEUTSCHE BK 4.5% PERP	EUR	16 200 000	13 189 235,55	1,10
DEUTSCHE BK AUTRE V PERP	EUR	8 000 000	7 386 424,11	0,62
DEUTSCHE BK USSV5+4.358% PERP	USD	16 600 000	13 627 304,49	1,14
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 5.75% PERP	EUR	21 000 000	16 856 249,79	1,40
OLDENBURGISCHE LANDESBANK AG 6.0% PERP	EUR	7 000 000	5 941 868,01	0,49
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>127 006 287,54</b>	<b>10,60</b>
<b>AUTRICHE</b>				
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.5% PERP	EUR	2 600 000	1 841 876,14	0,15
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	51 400 000	42 143 984,02	3,52
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	17 000 000	16 512 532,47	1,38
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>60 498 392,63</b>	<b>5,05</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	15 000 000	11 957 886,68	1,00
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	16 750 000	13 289 324,38	1,10
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>25 247 211,06</b>	<b>2,10</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	11 200 000	9 959 356,52	0,83
ABANCA CORPORACION BANCARIA 7.5% PERP	EUR	22 400 000	22 096 890,67	1,84
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	21 600 000	17 016 569,22	1,42
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	5 400 000	4 724 512,50	0,39
BANCO DE BADELL EUSA5+6.051% PERP	EUR	33 600 000	33 112 789,96	2,77
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	23 000 000	19 465 404,11	1,63
BANCO NTANDER 3.625% PERP	EUR	8 000 000	5 572 512,22	0,46
BBVA 6.0% PERP	EUR	13 000 000	12 684 468,33	1,06
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	14 400 000	10 172 072,00	0,85
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	20 000 000	17 373 183,33	1,45
IBERCAJA 7.0% PERP	EUR	24 200 000	23 422 680,22	1,96
UNICAJA BAN 4.875% PERP	EUR	41 000 000	30 038 803,75	2,51
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>205 639 242,83</b>	<b>17,17</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
DEUT POST CMS10R+0.125% PERP	EUR	1 500 000	1 093 744,42	0,09
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>1 093 744,42</b>	<b>0,09</b>
<b>GRECE</b>				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	20 000 000	17 069 320,55	1,42
ALPHA BANK 5.5% 11-06-31	EUR	20 500 000	17 346 917,47	1,45
EFG EUROBANK 10.0% 06-12-32	EUR	5 100 000	5 247 498,29	0,44
NATL BANK OF GREECE 8.25% 18-07-29	EUR	15 000 000	15 488 604,45	1,30

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PIRAEUS FINANCIAL 5.5% 19-02-30	EUR	21 463 000	19 062 423,72	1,59
PIRAEUS FINANCIAL 8.75% PERP	EUR	14 199 000	11 400 049,43	0,95
PIRAEUS FINANCIAL 9.75% 26-06-29	EUR	13 179 000	13 552 104,71	1,13
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>99 166 918,62</b>	<b>8,28</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 5.25% PERP	EUR	19 861 000	18 578 453,01	1,56
AIB GROUP 6.25% PERP	EUR	4 400 000	4 134 784,44	0,34
BANK OF CYPRUS 12.5% PERP EMTN	EUR	25 158 000	24 827 416,97	2,07
BANK OF CYPRUS 6.625% 23-10-31	EUR	12 600 000	11 028 509,01	0,92
BK IRELAND GROUP 6.0% PERP	EUR	18 000 000	17 156 834,75	1,43
PERMANENT TSB GROUP 13.25% PERP	EUR	10 800 000	11 931 372,99	1,00
PERMANENT TSB GROUP 7.875% PERP	EUR	2 000 000	1 842 028,23	0,15
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>89 499 399,40</b>	<b>7,47</b>
<b>ISLANDE</b>				
ARION BANK 6.25% PERP	USD	9 350 000	7 685 124,45	0,65
<b>TOTAL ISLANDE</b>			<b>7 685 124,45</b>	<b>0,65</b>
<b>ITALIE</b>				
BANCA POPOLARE DI SONDRIO SCPA 3.875% 25-02-32	EUR	6 950 000	5 865 614,35	0,49
BANCO BPM 6.125% PERP	EUR	11 900 000	11 322 422,51	0,94
BANCO BPM 7.0% PERP	EUR	7 900 000	7 101 677,65	0,60
BFF BANK 5.875% PERP	EUR	10 000 000	9 056 906,52	0,75
INTE 5.5% PERP EMTN	EUR	27 000 000	22 847 394,03	1,91
INTE 6.375% PERP	EUR	20 000 000	17 548 360,99	1,46
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	14 000 000	10 505 041,92	0,88
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	6 043 000	5 891 817,26	0,49
UNIPOLSAI 6.375% PERP	EUR	9 000 000	8 279 724,07	0,69
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>98 418 959,30</b>	<b>8,21</b>
<b>JERSEY</b>				
HSBC CAPIT TF/TV PERP PF *EUR	USD	6 500 000	7 350 301,71	0,62
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>7 350 301,71</b>	<b>0,62</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
LEASEPLAN CORPORATION NV 7.375% PERP	EUR	35 000 000	34 960 293,37	2,92
VAN LANSCHOT KEMPEN WEALTH MANAGEMENT NV 6.75% PERP	EUR	4 000 000	3 819 000,00	0,31
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>38 779 293,37</b>	<b>3,23</b>
<b>PORTUGAL</b>				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	20 600 000	16 928 718,51	1,42
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	10 000 000	7 309 250,68	0,61
BCP 9.25% PERP	EUR	37 000 000	33 103 787,39	2,76
NOVO BAN 3.5% 23-07-24	EUR	4 700 000	4 550 497,83	0,38
NOVO BAN 8.5% 06-07-28	EUR	27 800 000	27 657 822,04	2,31
NOVO BAN E3R+4.776% 15-09-23	EUR	7 600 000	7 565 727,80	0,63
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>97 115 804,25</b>	<b>8,11</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS PLC 5.875% PERP	GBP	39 200 000	40 731 801,88	3,40
DIRECT LINE INSURANCE PLC 4.75% PERP	GBP	17 100 000	14 379 193,93	1,20

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DRES DR FIN 8.151% 30/06/31*USD	USD	7 065 000	6 837 273,32	0,57
ESURE GROUP 6.0% PERP	GBP	6 000 000	4 909 299,09	0,41
HSBC BANK 5.844% PERP EMTN	GBP	2 000 000	2 341 293,81	0,20
STANDARD CHARTERED 7.75% PERP	USD	20 800 000	19 864 089,32	1,65
STANDARD LIFE 5.25% PERP	GBP	23 103 000	20 766 761,26	1,73
VIRGIN MONEY UK 8.25% PERP	GBP	20 000 000	20 547 373,50	1,72
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>130 377 086,11</b>	<b>10,88</b>
<b>SLOVENIE</b>				
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 10.75% 28-11-32	EUR	8 000 000	8 214 181,92	0,68
<b>TOTAL SLOVENIE</b>			<b>8 214 181,92</b>	<b>0,68</b>
<b>SUISSE</b>				
CREDIT SUISSE GROUP AG FIX PERP	CHF	6 400 000	5 174 050,74	0,43
CRED SUIS SA GROUP AG 3.5% PERP	CHF	7 000 000	5 128 334,37	0,42
CRED SUIS SA GROUP AG 5.1% PERP	USD	4 000 000	2 284 019,68	0,19
CRED SUIS SA GROUP AG 6.375% PERP	USD	42 450 000	29 742 444,83	2,49
CRED SUIS SA GROUP AG 7.25% PERP	USD	50 000 000	35 117 084,40	2,94
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>77 445 934,02</b>	<b>6,47</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 073 537 881,63</b>	<b>89,61</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>1 073 537 881,63</b>	<b>89,61</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
LAZARD EURO MONEY MARKET "B"	EUR	27,696	28 206 935,81	2,36
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	EUR	38 547	76 208 575,41	6,36
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>104 415 511,22</b>	<b>8,72</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>104 415 511,22</b>	<b>8,72</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>104 415 511,22</b>	<b>8,72</b>
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO BOBL 0323	EUR	-2 274	709 294,62	0,05
FV CBOT UST 5 0323	USD	-141	20 642,94	
LIFFE LG GILT 0323	GBP	-150	-36 088,72	
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>693 848,84</b>	<b>0,05</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>693 848,84</b>	<b>0,05</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>693 848,84</b>	<b>0,05</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-22 031,13	-20 642,90	
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-709 294,62	-709 294,62	-0,06
APPEL MARGE CACEIS	GBP	32 019,83	36 088,85	0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-693 848,67</b>	<b>-0,05</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Créances</b>			<b>303 014 176,02</b>	<b>25,29</b>
<b>Dettes</b>			<b>-295 979 852,46</b>	<b>-24,71</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>13 012 892,14</b>	<b>1,09</b>
<b>Actif net</b>			<b>1 198 000 608,72</b>	<b>100,00</b>

Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR	EUR	254,720	961,83
Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD	EUR	11 424,926	9 462,42
Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR	EUR	80 017,942	123,69
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR	EUR	621,603	102 277,07
Part LAZARD CAPITAL FI SRI TVD EUR	EUR	85 294,627	93,78
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC F EUR	EUR	17 256,240	960,94
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC EUR	EUR	9 171,000	945,21
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR	EUR	139 031,486	1 966,77
Part LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR	EUR	56 617,126	11 835,37
Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR	EUR	220 258,988	109,04
Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD	USD	1,000	956,49
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD	USD	1,000	962,94
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PC H USD	USD	450,000	1 042,13
Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD	USD	10 419,934	1 507,47
Part LAZARD CAPITAL FI SRI FI PVC H-CHF	CHF	210,544	1 021,17

## COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part LAZARD CAPITAL FI SRI PD-H-USD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	38,03	EUR	38,03	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>38,03</b>	<b>EUR</b>	<b>38,03</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 811 062,82	EUR	4 522,28	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	105,67	EUR	0,17	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>2 811 168,49</b>	<b>EUR</b>	<b>4 522,45</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part LAZARD CAPITAL FI SRI PVD F EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	7 825,00	EUR	30,72	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 882,38	EUR	7,39	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>9 707,38</b>	<b>EUR</b>	<b>38,11</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part LAZARD CAPITAL FI SRI RD H-USD

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	31,95	EUR	31,95	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>31,95</b>	<b>EUR</b>	<b>31,95</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part LAZARD CAPITAL FI SRI RVD EUR

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	372 083,43	EUR	4,65	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>372 083,43</b>	<b>EUR</b>	<b>4,65</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part LAZARD CAPITAL FI SRI SD

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	5 305 964,14	EUR	464,42	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	114,25	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	277 397,20	EUR	24,28	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>5 583 475,59</b>	<b>EUR</b>	<b>488,71</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part LAZARD CAPITAL FI SRI TVD EUR

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	353 972,70	EUR	4,15	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>353 972,70</b>	<b>EUR</b>	<b>4,15</b>	<b>EUR</b>

## 7. ANNEXE(S)

# Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : LAZARD CAPITAL FI SRI

Identifiant d'entité juridique : 96950017UNE2JVZKYN74

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires appliquent des bonnes pratiques de gouvernance

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques au plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien, qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 46,01% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



**Les indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

### Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

### Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

### Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

De plus, le portefeuille promeut les caractéristiques sociales suivantes :

### Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

### Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

### Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues

par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité à plusieurs niveaux :

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital (WACC) pour la gestion Actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire. Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externes :

De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence en utilisant les notations Moody's ESG Solutions (notations comprise entre 0 et 100)

Evolution du score ESG

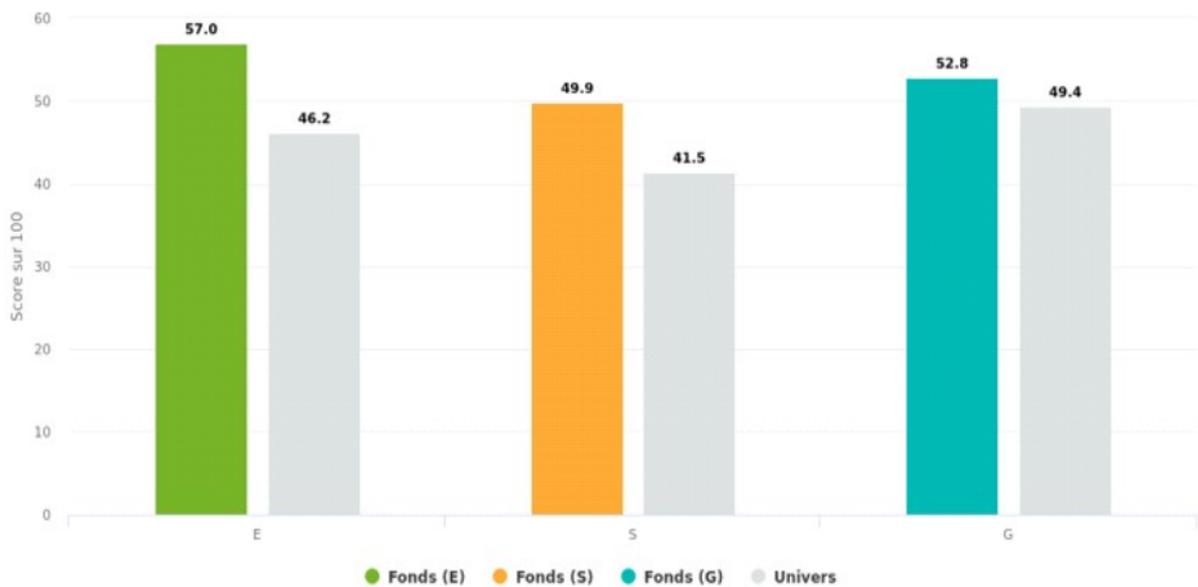


L'univers ESG de référence du portefeuille est :

L'univers de la zone Euro fourni par nos partenaires ESG, equi-pondéré, restreint aux secteurs suivants: Diversified Banks, Insurance, Financial

## Services General, Retail and Specialized Banks

### Score ESG par pilier



- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La définition de l'investissement durable au sens du règlement SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale et sociale, qui ne portent pas préjudice à aucun des indicateurs d'incidence négative et s'assure des principes de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

Un objectif d'investissement durable est réalisé s'il y a validation de la contribution substantielle de l'indicateur correspondant, absence de préjudice aux autres indicateurs, et respect de principes de bonne gouvernance. La contribution

substantielle se mesure par l'application de seuils pour chaque indicateur cité ci-dessus.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
<b>Empreinte carbone en M euros</b>	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	0,00%
<b>Intensité carbone</b>	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	5,18%
<b>Augmentation température implicite en 2100</b>	≤2°C	36,70%
<b>Nombre de brevets bas carbone</b>	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	0,00%
<b>% femmes dans le management exécutif</b>	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	0,00%
<b>Nombre heures de formation pour les salariés</b>	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	0,38%
<b>Couverture des avantages sociaux</b>	Voir présentation investissement durable <a href="http://www.lazardfreresgestion.fr">www.lazardfreresgestion.fr</a>	4,67%
<b>Politiques de diversité par le management</b>	Voir présentation <a href="http://www.lazardfreresgestion.fr">www.lazardfreresgestion.fr</a>	17,45%

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des

indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés (tels que pour le PAI 12, recours à un indicateur portant sur l'attention à la diversité par le management). Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique « méthodologie de l'investissement durable ».

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux.

D'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG. De plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1. BACR 5.875 CE '24 GBP	Activités financières et d'assurance	3,77%	Royaume-Uni

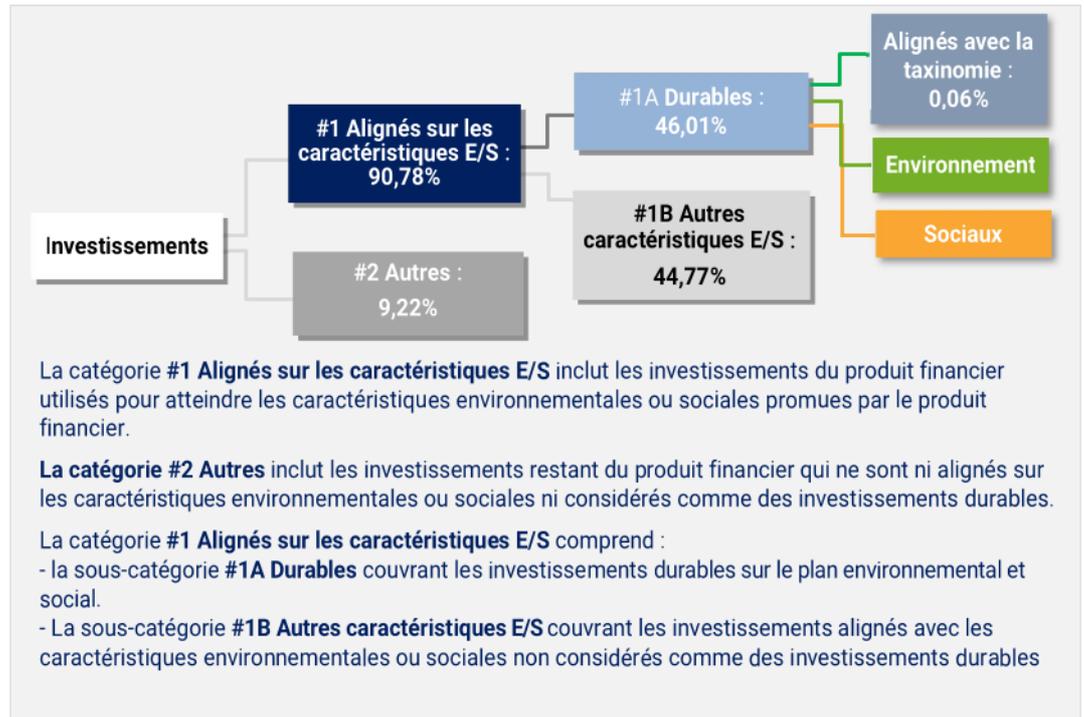
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
01/01/2022 au  
30/12/2022

<b>Investissements les plus importants</b>	<b>Secteur</b>	<b>Pourcentage d'actifs</b>	<b>Pays</b>
<b>2. RBIAV 6.0 C '26 EUR</b>	Activités financières et d'assurance	3,56%	Autriche
<b>3. BANCO DE BADELL EUSA5+6.051% PERP</b>	Activités financières et d'assurance	2,88%	Espagne
<b>4. LAZARD EURO MONEY MARKET</b>	OPC	2,88%	France
<b>5. UCAJLN 4.875 C '27 EUR</b>	Activités financières et d'assurance	2,79%	Espagne
<b>6. BCPPL 9.25 C '24 EUR</b>	Activités financières et d'assurance	2,77%	Portugal
<b>7. LPTY 7.375 CE '24 EUR</b>	Activités de services administratifs et de soutien	2,66%	Pays-Bas
<b>8. DB 7.125 C '26 GBP</b>	Activités financières et d'assurance	2,45%	Allemagne
<b>9. NOVO BAN 8.5% 06-07-28</b>	Secteur inconnu	2,21%	Luxembourg
<b>10. BANK OF CYPRUS 12.5% PERP EMTN</b>	Activités financières et d'assurance	2,17%	Chypre
<b>11. CMZB 6.125 C '26 EUR</b>	Secteur inconnu	2,14%	États-Unis
<b>12. CRED SUIS SA GROUP AG 7.25% PERP</b>	Activités financières et d'assurance	2,07%	Suisse
<b>13. ISPIM 5.5 CE '28 EUR</b>	Activités financières et d'assurance	2,01%	Italie
<b>14. IBERCAJA 7.0% PERP</b>	Activités financières et d'assurance	1,89%	Espagne
<b>15. ABDNLN 5.25 C '27 GBP</b>	Activités financières et d'assurance	1,87%	Royaume-Uni



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs ?



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

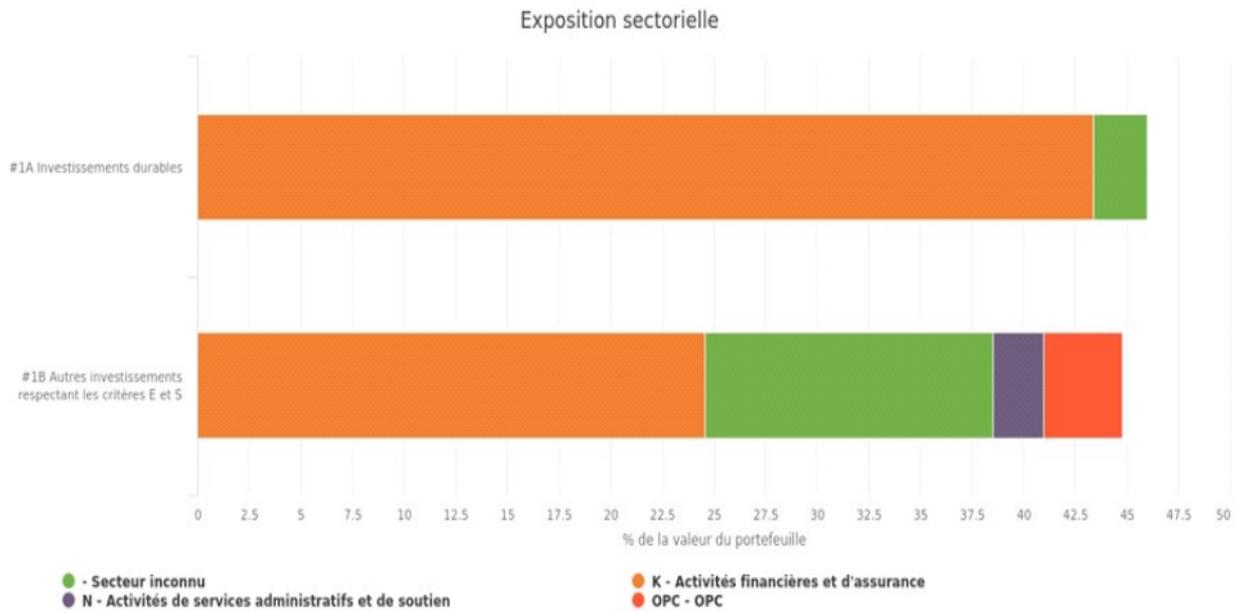
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables

Détail des investissements durables	
Rappel du poids des investissements durables en portefeuille	46,01%
Dont investissements durables E	43,49%
Dont investissements durables S	24,68%

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut, tout en ne portant pas préjudice à aucun des indicateurs d'incidence négative et en s'assurant de critères de bonne gouvernance. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 0,41% en moyenne sur la période.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

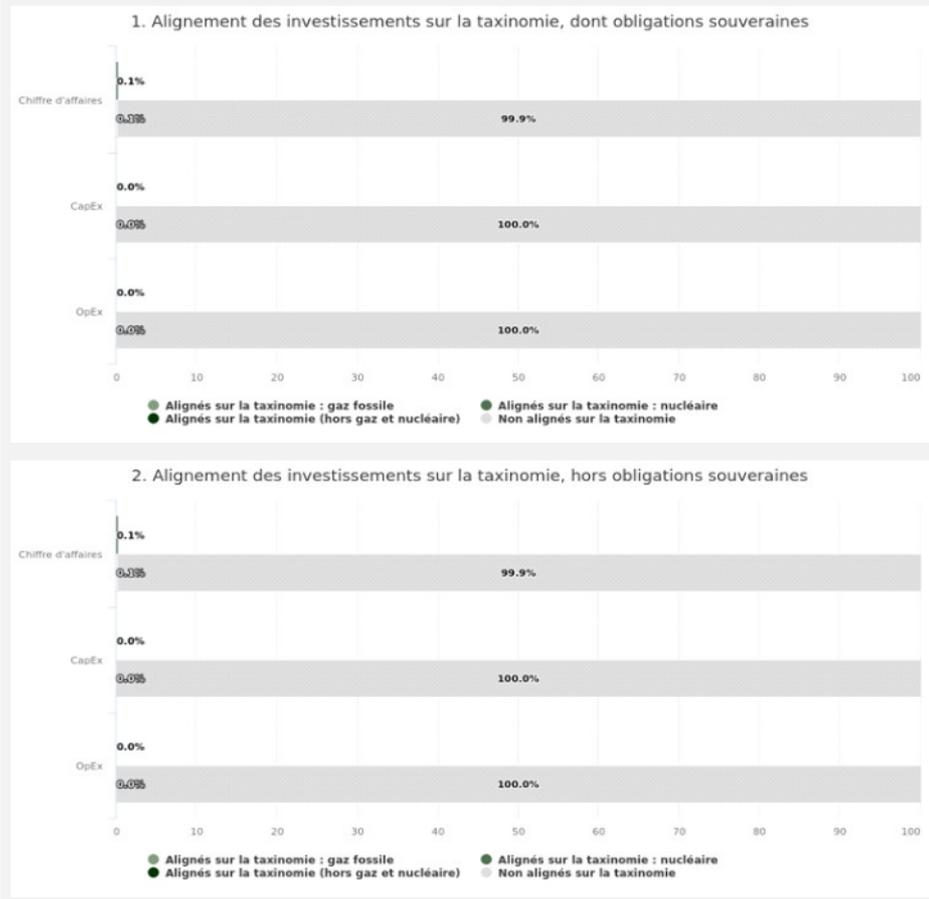
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

- **Est-ce que le produit financier a investi dans les activités liées aux combustibles fossiles et/ou à l'énergie nucléaire alignées avec la Taxinomie ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités liées aux secteurs des combustibles fossiles et/ou de l'énergie nucléaire alignées avec la Taxinomie.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



### Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

### Les activités transitoires

sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobre en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

#### ● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

#### ● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence**

Non Applicable



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 43,49%

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



### **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 24,68%

Elle correspond à l'ensemble des activités réalisant un ou plusieurs objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 9,22%.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, les éléments suivants ont été respectés :

#### **- Le taux d'analyse extra-financière**

Le taux d'analyse extra-financière des investissements du produit est supérieur à 90%.

Ce taux s'entend en pourcentage de l'actif total.

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 90,78%.

#### **- La notation ESG moyenne du portefeuille**

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de Moody's ESG Solutions (notations comprise entre 0 et 100), après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).

Pour plus d'informations sur la politique d'engagement et de votes, merci de vous référer aux rapports de vote et d'engagement, disponibles sur <https://www.lazardfreresgestion.fr>.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable.

## **INFORMATIONS DESTINÉES AUX INVESTISSEURS EN SUISSE**

- 1) Le pays d'origine du fonds est la France.
- 2) Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich.
- 3) L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève.
- 4) Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlements, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

## PERFORMANCES

### Part RVC EUR

#### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021	2020	2019
Fonds	-11.23%	5.73%	7.68%	15.60%
Indicateur de référence	-12.97%	3.93%	5.90%	16.18%

### Part RVD EUR

#### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Fonds	-11.22%	5.73%	8.12%	15.51%	-6.87%	10.65%	4.01%	3.92%	7.90%	13.31%	36.21%
Indicateur de référence	-12.97%	3.93%	5.90%	16.18%	-5.83%	13.41%	7.00%	4.50%	8.84%	13.51%	37.78%

### Part PVC EUR

#### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Fonds	-10.64%	6.42%	8.65%	16.23%	-6.26%	11.48%	4.77%	4.70%	8.69%	14.24%	37.23%
Indicateur de référence	-12.97%	3.93%	5.90%	16.18%	-5.83%	13.41%	7.00%	4.50%	8.84%	13.51%	37.78%

### Part PVD EUR

#### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds	-10.64%	6.41%	8.89%	16.25%	-6.26%	11.49%	4.80%
Indicateur de référence	-12.97%	3.93%	5.90%	16.18%	-5.83%	13.41%	7.00%

### Part PC H-USD

#### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021
Fonds	-8.63%	7.32%
Indicateur de référence	-10.59%	4.87%

## Part PVC H-USD

### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Fonds	-8.68%	7.19%	10.96%	19.32%	-3.61%	13.89%
Indicateur de référence	-10.59%	4.87%	7.57%	19.77%	-2.96%	15.69%

## Part PVC H-CHF

### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	-10.90%	6.14%	-7.40%	15.90%	-6.84%
Indicateur de référence	-13.19%	3.74%	5.65%	15.80%	-6.13%

## Part TVD EUR

### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021	2020	2019
Fonds	-10.63%	6.41%	8.81%	11.28%
Indicateur de référence	-12.97%	3.93%	5.90%	16.18%

## Part SC EUR

### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021	2020	2019
Fonds	-10.03%	7.15%	9.69%	16.68%
Indicateur de référence	-12.97%	3.93%	5.90%	16.18%

## Part SD EUR

### PERFORMANCES CALENDAIRES

	2022	2021
Fonds	-10.03%	7.15%
Indicateur de référence	-12.97%	3.93%

## Part PVD F EUR

### PERFORMANCES CALENDAIRES

Fonds
Indicateur de référence

## **Part PVC F EUR**

---

### **PERFORMANCES CALENDAIRES**

Fonds

Indicateur de référence

## **Part PC EUR**

---

### **PERFORMANCES CALENDAIRES**

Fonds

Indicateur de référence

## **Part PD H-USD**

---

### **PERFORMANCES CALENDAIRES**

Fonds

Indicateur de référence

## **Part RD H-USD**

---

### **PERFORMANCES CALENDAIRES**

Fonds

Indicateur de référence

## LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER\* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Parts	PVC EUR	PVC H-USD	PVC H-CHF	RVC EUR	SC EUR
Isin	FR0010952788	FR0013072733	FR0013236783	FR0013306727	FR0013311446
Charges d'exploitation	4 368 586,75	195 734,33	3 401,53	315 597,56	5 006 390,83
Fortune moyenne du fonds	296 553 702,56	14 520 347,23	230 590,77	15 387 725,25	687 396 509,88
<b>TER</b>	<b>1,47%</b>	<b>1,34%</b>	<b>1,47%</b>	<b>2,05%</b>	<b>0,72%</b>
Commission de surperformance	1 426 966,07	51 486,70	1 116,34	48 077,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	296 553 702,56	14 520 347,23	230 590,77	15 387 725,25	687 396 509,88
<b>TER de surperformance</b>	<b>0,48%</b>	<b>0,35%</b>	<b>0,48%</b>	<b>0,31%</b>	<b>0,00%</b>
Frais de fonctionnement et de gestion	<b>0,99%</b>	<b>0,99%</b>	<b>0,99%</b>	<b>1,74%</b>	<b>0,72%</b>

Parts	PC H USD	PVC F EUR	PC EUR	RVD EUR	ID
Isin	FR0013476041	FR00140053H5	FR0014008DD5	FR0010952796	FR0013043841
Charges d'exploitation	2 211,98	11 448,71	888,98	292 160,95	908 043,39
Fortune moyenne du fonds	172 634,24	2 374 086,63	125 944,52	14 836 916,60	62 073 441,61
<b>TER</b>	<b>1,28%</b>	<b>0,48%</b>	<b>0,70%</b>	<b>1,96%</b>	<b>1,46%</b>
Commission de surperformance	0,00	0,00	0,00	33 585,29	291 775,43
Fortune moyenne du fonds	172 634,24	2 374 086,63	125 944,52	14 836 916,60	62 073 441,61
<b>TER de surperformance</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,22%</b>	<b>0,47%</b>
Frais de fonctionnement et de gestion	<b>1,28%</b>	<b>0,48%</b>	<b>0,70%</b>	<b>1,74%</b>	<b>0,99%</b>

Parts	<b>TYD EUR</b>	<b>SD EUR</b>	<b>PVD F EUR**</b>	<b>PD H-USD**</b>	<b>RD H-USD**</b>
Isin	FR0013305968	FR0013476058	FR0014005313	FR0014008FI9	FR0014008FK5
Charges d'exploitation	142 844,66	713 498,29	150,80	11,15	15,21
Fortune moyenne du fonds	9 309 379,31	98 116 841,36	50 173,09	921,58	918,32
<b>TER</b>	<b>1,53%</b>	<b>0,72%</b>	<b>0,30%</b>	<b>1,20%</b>	<b>1,65%</b>
Commission de surperformance	50 701,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	9 309 379,31	98 116 841,36	50 173,09	921,58	918,32
<b>TER de surperformance</b>	<b>0,54%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
Frais de fonctionnement et de gestion	<b>0,99%</b>	<b>0,72%</b>	<b>0,30%</b>	<b>1,20%</b>	<b>1,65%</b>

Changement taux de frais de gestion sur la période : néant.

\* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

\*\* Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.